



Termes de référence

Évaluation du projet visant à Renforcer l'impact de la société civile francophone sur l'interdit de la torture (2023-2026)

I. L'action à évaluer et les acteurs et actrices impliqué-e-s

1.1 Présentation de la FIACAT

Mission et objectifs, organisation interne et intégration de l'approche genre

La Fédération internationale des ACAT (FIACAT) est une organisation internationale non gouvernementale de défense des droits humains, créée en 1987, qui lutte pour l'éradication de la torture et l'abolition de la peine de mort. La Fédération regroupe une trentaine d'associations nationales, les ACAT (Action des chrétiens pour l'abolition de la torture), présentes sur trois continents.

La FIACAT a pour premier mandat la représentation de ses membres ACAT devant les instances internationales et régionales. Elle bénéficie du Statut consultatif auprès des Nations unies (ONU), du Statut participatif auprès du Conseil de l'Europe et du Statut d'Observateur auprès de la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples (CADHP). La FIACAT est également accréditée auprès des instances de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

En relayant les préoccupations de terrain de ses membres devant les instances régionales et internationales, la FIACAT vise l'adoption de recommandations pertinentes et leur mise en œuvre par les gouvernements. La FIACAT concourt à l'application des Conventions régionales et internationales de défense des droits humains, à la prévention des actes de torture dans les lieux privés de liberté, à la lutte contre les disparitions forcées et au combat contre l'impunité. Elle participe également à la lutte contre la peine de mort en incitant notamment les États à supprimer cette peine inhumaine de leur législation et en sensibilisant les faiseurs d'opinion, chefs religieux et coutumiers à l'abolition.

La FIACAT est membre-fondatrice de plusieurs collectifs d'action, notamment la Coalition mondiale contre la peine de mort (WCADP), le consortium United Against Torture (UATC), la Plateforme droits humains (PDH), la Coalition internationale contre les disparitions forcées (ICAED). Elle est également membre du F3E et du Human Rights and Democracy Network (HRDN). Aux côtés d'autres membres de la PDH, elle agit au sein de l'Initiative pour les défenseur·es des droits humains dans le monde.

La FIACAT a également un mandat de renforcement de capacités de son réseau d'ACAT. La FIACAT aide ses associations membres à se structurer. Elle soutient le processus qui fait des ACAT des actrices de poids de la société civile, capables de sensibiliser l'opinion publique et d'avoir un impact sur les autorités de leur pays. Elle contribue à faire vivre le réseau en favorisant les échanges, en proposant des formations régionales ou internationales et des initiatives communes d'intervention. Ainsi, elle soutient les actions des ACAT et leur apporte un relais sur le plan international et régional.

Le Conseil international se réunit tous les ans et rassemble l'ensemble des associations affiliées à la FIACAT. Il élit les membres du Bureau international pour un mandat de 4 ans. Il approuve le

rapport d'activités, le plan d'action, les comptes et le budget prévisionnel de la FIACAT. Le Bureau international est l'organe de direction de la Fédération ; il comprend actuellement 8 membres (4 hommes et 4 femmes) provenant de 7 pays, dont le Président et le Trésorier. Il est compétent pour la gestion et l'administration de la FIACAT et pour la mise en œuvre des décisions du Conseil international. Tous les ans, il arrête les comptes de la FIACAT pour les soumettre au vote du Conseil international. Le Secrétariat de la FIACAT, sur la base des stratégies établies par le Conseil international et sous la supervision du Bureau international lance, coordonne et assure le suivi des actions et campagnes. Le Secrétariat est actuellement composé de 9 salariés (4 hommes, 5 femmes).

Budget global de la FIACAT, part du projet RISC et montant des rétrocessions gérées directement par les membres et partenaires.

FIACAT	2023	2024	2025	2026
Budget annuel de la FIACAT	1 076 139€	1 278 422€	1 373 266 €	1 728 481 € Prévisionnel
Budget du projet	1 242 925 €			
Part du budget géré par les membres et partenaires	180 000 €			

Pratiques d'évaluation de façon générale

La FIACAT a pour objectif d'améliorer ses pratiques en vue d'augmenter l'impact de son action, que ce soit pour ses membres ou les bénéficiaires finaux de ses projets, les victimes de la torture et les personnes privées de liberté.

Les différents projets menés par la FIACAT sont systématiquement évalués en cours de mise en œuvre de façon interne et en fin de phase par des évaluations externes.

1.2. Descriptif de l'action à évaluer

Informations générales sur le contexte national et local

Malgré les progrès réalisés ces dernières décennies dans la structuration de la société civile africaine, les besoins en renforcement des capacités demeurent importants, notamment dans le domaine de la promotion et de la protection des droits humains. La prévention de la torture, la documentation des violations des droits fondamentaux et l'utilisation des mécanismes nationaux, régionaux et internationaux de protection pour relayer les préoccupations et recommandations de la société civile et faire le suivi des recommandations adoptées par ces mécanismes au niveau national restent des compétences insuffisamment maîtrisées par de nombreuses organisations de la société civile, notamment en Afrique francophone.

Dans plusieurs pays d'Afrique francophone, les organisations de défense des droits humains évoluent dans un contexte marqué par un rétrécissement de l'espace civique, une montée des pratiques autoritaires, une judiciarisation croissante de l'engagement citoyen et des tentatives et actes de représailles de plus en plus nombreux. Les défenseurs des droits humains doivent également faire face à la multiplication des phénomènes de désinformation, qui complexifient le travail de documentation, de plaidoyer et de sensibilisation.

Par ailleurs, les écarts de capacités entre les organisations de la société civile demeurent importants. Certaines structures bénéficient d'un accompagnement régulier et de ressources conséquentes, tandis que d'autres disposent de moyens limités pour mener leurs activités, notamment dans les pays dans lesquels l'attention de la communauté internationale est moindre (ex. le Sahel et la région

des grands lacs). Cette situation fragilise la cohésion des réseaux nationaux et régionaux de défense des droits humains et limite leur capacité d'action collective.

Ce projet répond également à un enjeu de représentation de la société civile francophone dans les espaces de dialogue et de décision internationaux. Alors que les organisations anglophones occupent une place croissante au sein des mécanismes régionaux et internationaux de protection des droits humains, les acteurs francophones peinent souvent à faire entendre leurs priorités et à valoriser les spécificités de leurs systèmes juridiques.

Enfin, le projet prend en compte deux défis majeurs pour la pérennité du mouvement associatif : le renouvellement générationnel et l'égalité de genre. En ciblant prioritairement les jeunes professionnels et en favorisant une participation accrue des femmes aux activités de formation et aux responsabilités associatives, le projet RISC contribue à construire une société civile plus représentative, inclusive et durable.

Objectifs de l'action et stratégie d'intervention

Objectif global

L'ambition centrale du projet est de renforcer l'impact de la société civile francophone dans la lutte contre la torture et les mauvais traitements en assurant une meilleure présence et visibilité de ses acteurs aux niveaux national, régional et international.

Objectifs spécifiques et Résultats attendus

1. Le premier objectif vise à former 80 acteurs locaux engagés dans la lutte contre la torture.
 - Le projet cible prioritairement des jeunes de moins de 35 ans (niveau Bac+3), avec une exigence de parité (au moins 40 % de femmes) et d'ouverture (35 % de personnes issues d'organisations hors réseau FIACAT).
 - Les bénéficiaires doivent maîtriser le droit international des droits humains et les méthodes de travail d'une organisation de la société civile (OSC) moderne, incluant la gouvernance, la recherche d'information et la documentation pour contrer la désinformation.
2. Le projet cherche à accroître le poids de la société civile francophone devant les forums internationaux (ONU) et régionaux (CADHP).
 - Il s'agit de structurer le plaidoyer francophone pour qu'il soit aussi coordonné que celui des anglophones, afin que les priorités liées au droit civil (réforme des législations, changement des pratiques) ne soient pas éclipsées.
 - Cet objectif passe par la rédaction de rapports alternatifs, l'organisation de missions de plaidoyer et la formulation de déclarations orales lors des sessions officielles.
3. Le troisième objectif est d'assurer une meilleure application des recommandations émises par les instances internationales et régionales concernant l'interdiction de la torture.
 - Le projet vise à réduire la distorsion entre les engagements pris par les États à l'international (comme lors de l'Examen périodique universel) et les politiques publiques réellement appliquées sur le terrain.
 - Pour ce faire, le projet prévoit l'octroi de subventions en cascade destinées aux associations nationales ayant participé à la session initiale du cycle de formation, à travers leurs 20 participants pour financer des projets de terrain concrets, ainsi que des missions de suivi et d'évaluation pour accompagner ces initiatives.

Stratégie d'intervention

La stratégie d'intervention du projet RISC repose sur un triptyque conçu comme un « cercle vertueux » pour renforcer l'impact de la société civile francophone dans la lutte contre la torture.

Cette approche vise à lier la formation théorique, le plaidoyer international et l'action concrète sur le terrain.

1. Le renforcement des capacités

Le projet réactive et modernise les cycles de formation Norbert Kenne, en s'appuyant sur un partenariat entre le milieu universitaire et la société civile. La formation commence par une préformation à distance d'un mois pour 40 acteurs, suivie d'une formation initiale intensive de 12 jours pour les 20 meilleurs profils. Une session de suivi a lieu un an après pour évaluer les acquis de la formation et la mise en œuvre des enseignements sur le terrain. L'accent est mis sur le renouvellement générationnel (jeunes de moins de 35 ans) et l'inclusivité, avec un objectif de 40 % de femmes et l'ouverture à 35 % d'organisations hors réseau FIACAT.

2. La représentation et le plaidoyer

L'objectif est de structurer la voix francophone au niveau international et régional et de renforcer la participation et l'engagement de la société civile africaine francophone, particulièrement les jeunes et les femmes, au plaidoyer mené devant les instances régionales et internationales. Le projet prévoit la rédaction de rapports alternatifs, l'organisation de missions de plaidoyer à Genève ou Banjul, incluant notamment des rencontres avec des représentations diplomatiques, des experts thématiques des Nations unies et de la CADHP, et des participations directes aux sessions officielles du Conseil des droits de l'homme et de la CADHP au cours desquelles le bénéficiaire du projet peut délivrer une déclaration orale.

La légitimité du plaidoyer repose sur la remontée d'informations fiables collectées par les acteurs locaux lors de leurs activités régulières.

3. La mise en œuvre effective des recommandations

Le projet cherche à combler le fossé entre les engagements internationaux des États et la réalité des politiques publiques nationales. Des financements (environ 30 000 € par projet) sont alloués à des associations locales ayant bénéficié de la formation pour mettre en œuvre des recommandations spécifiques issues des mécanismes des droits humains et les acquis de la formation. Des missions de suivi et d'évaluation sont prévues pour accompagner les bénéficiaires dans la réalisation de leurs projets locaux et assurer une formation continue sur le terrain.

Le projet s'inscrit dans une vision de long terme pour consolider durablement la place de la société civile francophone dans la lutte contre la torture. Bien que le projet ait duré trois ans, la stratégie s'inscrit dans une perspective de 9 ans. Elle vise à professionnaliser les militants, mais également à favoriser le travail en coalition au niveau national et à consolider la place de la société civile francophone dans les forums mondiaux de défense des droits humains.

Bénéficiaires

Bénéficiaires directs

- 80 acteurs locaux d'Afrique francophone : Il s'agit de militants engagés dans la lutte contre la torture, possédant une formation universitaire (équivalent Bac+3). Le projet cible prioritairement les jeunes de moins de 35 ans et impose des quotas de représentativité : au moins 40 % de femmes et au moins 35 % de personnes issues d'organisations hors réseau FIACAT.
- Les Organisations de la société civile (OSC) d'envoi : Cela comprend les 13 ACAT (Action des chrétiens pour l'abolition de la torture) africaines francophones partenaires, ainsi que d'autres associations membres d'autres réseaux avec lesquels la FIACAT travaille comme les partenaires du Consortium United Against Torture (UATC).
- Les experts et instances internationales : Les procédures spéciales onusiennes (ex. Rapporteur spéciale sur les questions de torture, sur la situation des défenseurs des droits humains, groupe de travail sur les disparitions forcées, sur les détentions arbitraires), les

membres du Comité contre la torture et du Comité des droits de l'homme de l'ONU, les États du Conseil des droits de l'homme, ainsi que les commissaires de la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples (CADHP) et du Comité pour la prévention de la torture en Afrique (CPTA).

- Les autorités nationales : Le projet cible les décideurs (exécutif, législatif) et les acteurs de la chaîne pénale (magistrats, régisseurs de prison, avocats), ainsi que les leaders religieux, coutumiers et les médias.

Bénéficiaires indirects

L'action vise à produire un impact plus large sur la société et les populations vulnérables :

- Les autres acteurs locaux qui pourront être formés par les bénéficiaires directs à leur retour de formation.
- Les victimes de torture et de mauvais traitements, particulièrement dans les pays où les projets locaux des bénéficiaires sont mis en œuvre.
- Les personnes privées de liberté. Cela inclut les gardés à vue et les détenus en attente de jugement (détention préventive).
- Les familles et proches des victimes qui bénéficient indirectement de l'amélioration de la protection des droits humains.

Présentation succincte de l'organisation interne et partenariale

L'organisation du projet RISC repose sur une structure de pilotage centralisée au sein de la FIACAT, articulée avec des partenaires académiques historiques et un réseau d'associations de terrain.

1. L'équipe FIACAT

Le projet est piloté par le Secrétariat international de la FIACAT :

- **Direction et coordination** : Le **Directeur exécutif** assure la responsabilité globale du projet, l'exécution des contrats et le suivi de la trésorerie.
- **Gestion administrative et financière** : Un Chargé de mission administrative et financière ordonne les dépenses, vérifie les pièces justificatives des partenaires locaux et forme ces derniers aux procédures de reporting. Il travaille sous la supervision d'une Directrice administrative et financière.
- **Animation et Plaidoyer** : L'équipe comprend une **animatrice de réseau** qui accompagne les participants dans leurs projets locaux, ainsi que la **représentante de la FIACAT auprès des Nations Unies** qui encadre les activités de plaidoyer et la rédaction des rapports alternatifs.
- **Comité de pilotage** : Instance créée spécifiquement pour le projet, elle guide le Secrétariat et décide de l'attribution des subventions. Il est composé du Président de la FIACAT, de représentants de l'IDHL et de l'APDHAC (jusqu'en 2024), de membres du Bureau international de la FIACAT et de membres du Secrétariat.

2. Organisation partenariale

Les partenaires académiques :

- **IDHL (Institut des Droits de l'Homme de Lyon)** : Responsable de la direction scientifique et de la transmission des savoirs universitaires (droit international et européen). Il participe aux enseignements et la définition des modules de la formation, mais également à l'évaluation et au suivi des projets des participants.
- **Chaire UNESCO « Mémoire, Cultures et Interculturalité » de l'UCLy** : Rattachée à l'Université catholique de Lyon (UCLy) et domiciliée à l'Institut des droits de l'homme (IDHL), la Chaire représentée par son titulaire Roger Koudé, participe aux enseignements,

à la définition des modules de formation, à l'évaluation et au suivi des projets des participants, ainsi qu'à leur accompagnement, en tant que membre de l'équipe pédagogique de la formation.

- **APDHAC-UCAC (Université Catholique d'Afrique centrale) :** Basée à Yaoundé, elle apportait son expertise sur les mécanismes africains de protection des droits de l'homme. Elle assurait également la gestion logistique locale des formations au Cameroun via une rétrocession de fonds. La FIACAT a décidé début 2025 de changer de partenaire universitaire en Afrique pour la suite du projet à la suite de difficultés de reporting.

Les partenaires de terrain :

- **Les 13 ACAT africaines francophones :** Elles proposent des candidats à la formation, rédigent les rapports de plaidoyer et mettent en œuvre des projets nationaux.
- **L'ACAT Bénin :** depuis 2025 l'ACAT Bénin est devenue le partenaire de mise en œuvre des sessions initiales et de suivi du cycle de formation, notamment en assurant la gestion logistique via une rétrocession de fonds.
- **Autres OSC :** Le projet est ouvert à un minimum de 35 % d'organisations hors réseau ACAT pour favoriser le travail en coalition. Elles proposent des candidats à la formation, participent au plaidoyer et mettent en œuvre des projets nationaux.

3. Relations et cadre contractuel

- Le projet prévoit des rétrocessions d'un maximum de 30 000 € par projet sélectionné après la formation initiale par le Comité de pilotage pour soutenir des actions concrètes de mise en œuvre des recommandations internationales. Chaque association recevant une subvention signe un contrat avec la FIACAT définissant la durée, le budget et les responsabilités de chacun.
- La FIACAT collabore également avec des instances onusiennes et de la CADHP et des coalitions internationales comme la Plateforme Droits Humains (PDH) ou le consortium United Against Torture pour renforcer l'expertise et la visibilité du plaidoyer.

Budget de l'ensemble du programme RISC et plan de financement

	Phase 1 (04/2023–12/2026)
Budget global	1 242 925 €
Financement AFD	800 000 € (64,36 %)
Autres bailleurs	Open Society Foundation (10,27%) Fondation de France (6,44%) Commission européenne (18,45%) Frais de formation payé par les participants (0,48%)

Présentation succincte des activités réalisées et principaux résultats obtenus

1. Principales activités réalisées

Les activités et résultats de la première tranche du projet RISC (avril 2023 – octobre 2024) témoignent d'un renforcement significatif des capacités de la société civile francophone et d'un dépassement des cibles initiales dans le domaine du plaidoyer international.

Renforcement des capacités :

8^{ème} cycle de formation Norbert Kenne (2023-2024) :

- Préformation en ligne : 42 acteurs locaux (dont 19 femmes) issus de 14 pays ont été formés aux fondements du droit international.
- Formation initiale : 20 militants sélectionnés (10 hommes et 10 femmes) ont suivi une formation universitaire et professionnalisante de 12 jours à l'Université Catholique d'Afrique centrale à Yaoundé en juillet 2023.

- Restitution et capitalisation : En 2024, 19 participants se sont réunis à nouveau à Yaoundé pour présenter les résultats de leurs actions de terrain et consolider leurs acquis.

9^{ème} cycle de formation Norbert Kenne (2025-2026) :

- Préformation en ligne : 44 acteurs locaux (dont 14 femmes) issus de 14 pays ont été formés aux fondements du droit international et des droits humains.
- Formation initiale : 20 jeunes défenseur·e·s des droits humains (13 hommes et 7 femmes) venus de 10 pays d'Afrique francophone ont suivi la formation initiale durant 12 jours à Grand Popo au Bénin en septembre 2025

Plaidoyer international et régional :

- 23 rapports alternatifs et contributions thématiques ont été soumis. Ces documents ont notamment concerné l'Examen périodique universel (EPU) pour des pays comme le Congo, le Tchad, le Sénégal, la RCA, la RDC, la Côte d'Ivoire et Madagascar.
- Déclarations orales : 40 déclarations abordant la torture ont été prononcées devant les mécanismes internationaux.
- Missions de plaidoyer : 18 missions ont été menées à Genève ou dans les pays.

Action de terrain et mise en œuvre des recommandations :

- 13 projets d'action locale ont été soumis par les bénéficiaires dans 11 pays, souvent sous forme de binômes ou de consortiums (par exemple en RDC ou en Guinée).
- Trois subventions majeures de 30 000 € ; chacune a été allouée pour soutenir des projets d'envergure impliquant 7 associations partenaires au Tchad, en Guinée et en RDC.
- Un appel à projets restreint a été lancé à destination des participants pour transformer les acquis en impact : 13 projets ont été soumis, certains étant portés en binôme ou en consortium, notamment en République démocratique du Congo et au Tchad.
- Dont 5 ont été sélectionnés pour bénéficier d'un soutien financier et d'un accompagnement technique renforcé, impliquant des organisations de la société civile africaines, notamment au Sahel, où l'espace civique se réduit de plus en plus, avec des subventions allant entre 11 000 € et 30 000 €, impliquant 7 associations au Burkina Faso, au Bénin, en Côte d'Ivoire, au Niger et au Togo.

2. Principaux résultats obtenus :

Une avancée notable a été la conclusion de partenariats solides avec les bureaux régionaux du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH) au Cameroun et au Tchad, ainsi qu'avec les missions de maintien de la paix des Nations unies en République centrafricaine et en République démocratique du Congo. Ces partenariats ont permis d'appuyer les réflexions et le processus devant conduire à la mise en place de mécanismes nationaux de prévention de la torture et de renforcer les capacités des organisations de la société civile en matière de rédaction de rapports parallèles destinés aux organes conventionnels des Nations unies.

Ces formations ont abouti à la soumission de rapports conformes aux standards des Nations unies, souvent élaborés en coalition en amont de l'examen de ces pays par le Comité des droits de l'homme ou le Comité contre la torture. Ces contributions ont favorisé un dialogue constructif entre les délégations étatiques et les organes des traités et permis que les questions soulevées soient mieux adaptées aux réalités propres à chaque contexte national.

Une participante de l'ACAT Burundi au cycle de formation a été élue membre du Bureau international de la FIACAT en juin 2024, illustrant le renouvellement générationnel visé.

Un participant de l'ACAT Tchad au cycle de formation a été élu Président de l'ACAT Tchad en 2026, illustrant également le renouvellement générationnel.

Un participant de l'organisation Haki Zangu (RDC) est devenu lauréat pour l'Initiative Marianne et a participé à une mission de plaidoyer à Genève dans le cadre de la 58^{ème} session du Conseil des droits de l'homme au cours de laquelle il a pu rencontrer divers experts onusiens et représentations diplomatiques afin de partager des mises à jour et recommandations concernant la situation des droits humains à l'Est de la République Démocratique du Congo, illustrant ainsi le renforcement du plaidoyer sur la scène internationale.

Antécédents en matière d'identification, programmation, suivi et évaluation de l'action, d'intégration du genre dans l'action

1. Identification et programmation

Le projet RISC est issu d'un processus de réflexion stratégique et de concertation mené au sein du réseau de la FIACAT, s'appuyant à la fois sur l'expérience acquise sur le terrain et sur l'expression des besoins des organisations membres.

Son origine remonte à la volonté de relancer les cycles de formation aux droits humains coordonnés par la FIACAT entre 1997 et 2011. Ces formations, reconnues pour leur qualité et leur impact, avaient contribué à former plusieurs générations de défenseurs des droits humains dans l'espace francophone africain. Leur interruption, principalement due à des contraintes financières, a laissé un vide en matière de formation spécialisée sur l'interdit de la torture et de renforcement des capacités des acteurs de la société civile.

Entre 2021 et 2022, la FIACAT a bénéficié d'un accompagnement dans le cadre du Fonds de renforcement institutionnel et organisationnel (FRIO). Ce travail d'analyse a permis d'évaluer les forces et les faiblesses du réseau ainsi que les évolutions de son environnement d'intervention. Le diagnostic a notamment mis en évidence un recul de l'influence de la société civile francophone dans les mécanismes régionaux et internationaux de protection des droits humains, au profit d'acteurs disposant de capacités de plaidoyer et de représentation plus importantes. Ce constat a renforcé la nécessité de mettre en place un dispositif structuré de formation et d'accompagnement visant à renforcer les compétences et la visibilité des organisations francophones.

La définition du projet s'est également appuyée sur les remontées des organisations membres du réseau, qui ont exprimé des besoins récurrents en matière de renforcement des capacités, de transmission des connaissances et de renouvellement des équipes militantes. Plusieurs ACAT nationales ont souligné les difficultés rencontrées pour attirer et former une nouvelle génération de défenseurs des droits humains, capable de répondre aux enjeux actuels de protection, de documentation et de plaidoyer.

2. Dispositifs de suivi

Un Comité de pilotage, composé de représentants de la FIACAT et de ses partenaires institutionnels et universitaires assure l'orientation stratégique du projet et le suivi de sa mise en œuvre.

Les relations avec les partenaires sont encadrées par des accords formels définissant les responsabilités, les modalités de gestion financière et les obligations de reporting. Le suivi opérationnel repose sur la transmission bimestrielle de rapports narratifs et financiers, des réunions techniques mensuelles avec les coordinations nationales ainsi que des échanges réguliers portant sur les aspects administratifs et financiers.

Le projet s'appuie également sur plusieurs outils de suivi, notamment des tableaux de bord d'indicateurs, des fiches de suivi des bénéficiaires et des outils de collecte de données relatifs aux activités de formation et de plaidoyer.

En matière d'évaluation, des questionnaires de satisfaction sont administrés à l'issue des formations afin de mesurer leur pertinence et leur adéquation aux besoins des participants. Une évaluation externe est conduite à la fin de chaque phase afin d'analyser la pertinence, l'efficacité, les effets et

la durabilité de l'intervention, tout en contribuant à la capitalisation des apprentissages et des bonnes pratiques au sein du réseau.

Intégration du genre

Le projet RISC vise à accroître la représentativité des femmes au sein de la société civile francophone africaine luttant contre la torture.

Le projet impose des règles pour assurer l'inclusion des femmes :

- Les femmes doivent représenter au moins 40% des bénéficiaires du cycle de formation Norbert Kenne.
- La formation sur la gouvernance des OSC est conçue comme un levier pour permettre aux femmes de monter en compétence et d'accéder à des postes de décision au sein de leurs structures respectives.
- En dotant les jeunes femmes d'une maîtrise pointue du droit international et des outils de plaidoyer, le projet vise à renforcer leur légitimité au sein de leur organisation d'envoi.
- À terme, le projet prévoit de mesurer combien de bénéficiaires féminines ont effectivement pris des responsabilités de direction à l'issue de leur formation.

II. L'évaluation

2.1. Justification de l'évaluation

La réalisation de cette évaluation répond à une exigence du principal bailleur du projet, l'Agence française de développement. La FIACAT a souhaité mettre à profit cet exercice pour analyser la stratégie d'intervention du programme RISC, conçue comme une traduction opérationnelle de son plan stratégique. Les résultats de cette évaluation ont vocation à alimenter la préparation d'une nouvelle demande de financement en vue d'une seconde phase du projet, tout en permettant de consolider et de pérenniser les acquis des trois premières années de mise en œuvre. Elle vise également à dégager des enseignements sur la pertinence, l'efficacité et la durabilité des interventions, à identifier les bonnes pratiques ainsi que les défis rencontrés, et à formuler des recommandations pour orienter les futures actions de la FIACAT et de ses organisations membres.

2.2. Objet de l'évaluation

Postulats fondateurs de l'action dont l'évaluation appréciera la pertinence

Le projet RISC repose sur une logique d'intervention fondée sur plusieurs postulats qui seront examinés dans le cadre de l'évaluation finale externe de sa première phase.

Il postule tout d'abord que la lutte contre la torture est plus efficace lorsqu'elle s'appuie sur un triptyque complémentaire associant le renforcement des capacités, le plaidoyer auprès des mécanismes régionaux et internationaux et l'accompagnement des autorités dans la mise en œuvre nationale des recommandations formulées par ces mécanismes, chaque pilier alimentant les deux autres dans une dynamique de renforcement mutuel.

Le projet repose également sur l'hypothèse que la relance et la modernisation du cycle de formation Norbert Kenne, dont l'impact historique sur le réseau FIACAT est reconnu, permettront de répondre aux défis actuels des organisations de la société civile francophone africaine.

Il considère par ailleurs que le renforcement des compétences techniques et de plaidoyer des acteurs francophones favorisera une meilleure prise en compte de leurs priorités au sein des mécanismes internationaux de protection des droits humains, contribuant ainsi à rééquilibrer leur influence par rapport aux organisations anglophones.

Le projet s'appuie également sur le constat d'un développement inégal des capacités au sein du réseau FIACAT et fait l'hypothèse qu'une offre de formation élargie, ouverte en partie à des organisations extérieures au réseau, renforcera les capacités des membres les plus fragiles et favorisera les dynamiques de coopération et de coalition.

Il postule en outre que le soutien à la mise en œuvre des recommandations internationales, notamment à travers des subventions en cascade, permettra de réduire l'écart entre les engagements pris par les États devant les instances internationales et leur traduction effective dans les politiques et pratiques nationales.

Enfin, le projet considère que la pérennité de la lutte contre la torture passe par le renouvellement générationnel et une meilleure inclusion des jeunes et des femmes dans les organisations de la société civile, en favorisant l'accès des jeunes professionnels et des femmes aux formations, aux responsabilités et, à terme, aux fonctions de gouvernance.

Questions que se pose la FIACAT et critères d'évaluation à mobiliser.

1. Questions évaluatives particulières

Concernant les effets du projet :

Est-ce que la phase 1 du projet a permis d'atteindre les objectifs et résultats que la FIACAT s'était fixée ?

Objectif global : Renforcer l'impact de la société civile francophone dans la lutte contre la torture et les mauvais traitements par une meilleure présence aux niveaux national, régional et international

Objectif spécifique 1 : Renforcer les capacités de 80 acteurs locaux engagés pour la lutte contre la torture en Afrique francophone.

- Les bénéficiaires du projet maîtrisent les enjeux de la lutte contre la torture, voient leurs capacités d'agir au sein de la société civile de leur pays renforcées et sont en capacité de défendre les droits humains dans leur pays respectif et devant les instances internationales

Objectif spécifique 2 : Accroître l'influence de la société civile francophone devant les forums internationaux et régionaux de promotion et de protection des droits humains

- Les associations francophones africaines contribuent aux travaux des mécanismes internationaux et régionaux de promotion et de protection des droits humains

Objectif spécifique 3 : Assurer une meilleure mise en œuvre des recommandations des instances internationales et régionales concernant l'interdit de la torture et les mauvais traitements

- Les bénéficiaires du projet mettent en œuvre une action en faveur de l'interdit de la torture et des mauvais traitements structurée au sein de la société civile de leur pays.

Concernant le cycle de formation :

- La relance et la modernisation du cycle de formation Norbert Kenne répondent-elles aux besoins actuels des organisations partenaires et contribuent-elles au renforcement durable de leurs capacités ?
- Si le contenu de la formation Norbert Kenne a été actualisé pour tenir compte du contexte d'intervention et des besoins actuels, les compétences renforcées restent techniques et aucun module ne porte sur les compétences relationnelles et *les soft skills* (leadership, prise de parole en public etc.). Est-ce que ces compétences sont nécessaires à renforcer à l'avenir pour atteindre l'objectif d'influence poursuivi par le projet ?
- Quel bilan tirer de la réactivation d'un partenariat ancien entre l'APDHAC, l'IDHL et la FIACAT ? Quels enseignements tirer du partenariat université -société civile ?

Concernant la stratégie d'influence :

- Dans quelle mesure la stratégie de renforcement des capacités et d'accompagnement au plaidoyer a-t-elle permis d'accroître l'influence des organisations francophones auprès des mécanismes internationaux et régionaux de protection des droits humains ?
- Dans quelle mesure l'appui à la mise en œuvre des recommandations internationales permet-il de favoriser leur appropriation et leur traduction en changements concrets au niveau national ?
- Comment mesurer que le projet a contribué à une influence renforcée de la société civile francophone contre la torture ? Dans quelle mesure les indicateurs formulés ont permis de réaliser un suivi fin des effets en termes d'influence, de prise en compte du genre et de la jeunesse ?
- La stratégie d'intégration des jeunes et de promotion de l'égalité de genre est-elle pertinente et de nature à renforcer la pérennité des organisations et du mouvement de lutte contre la torture ?

Concernant la stratégie d'intervention :

- Dans quelle mesure la stratégie d'intervention du projet RISC est-elle pertinente au regard des besoins des organisations de la société civile engagées dans la prévention de la torture et des défis auxquels elles sont confrontées ?

- Quels sont les principaux facteurs ayant favorisé ou limité la mise en œuvre de cette stratégie d'intervention, et quelles adaptations seraient nécessaires pour une seconde phase du projet ?
- Il était initialement envisagé par la FIACAT de faire évoluer ce projet terrain multi pays en un projet de structuration du milieu associatif en phase 2 ou 3. Dans quelle mesure ce sujet est-il encore envisageable et quels seraient les jalons nécessaires pour permettre ce passage ?

2.3. Méthodologie

Pour la mission

La FIACAT souhaite mettre en place un comité de pilotage qui se réunira à au moins deux reprises pour :

- Valider la note de cadrage des consultants
- Commenter le rapport provisoire

Le Comité de pilotage sera composé comme suit :

- Les chargées de projet de la FIACAT
- Le Comité de pilotage du projet composé de membres du Bureau de la FIACAT et de représentants de ses partenaires universitaires
- Des représentants d'au moins deux organisations impliquées dans le projet
- Le directeur exécutif de la FIACAT

Les offres techniques qui seront présentées devront préciser la méthodologie envisagée. Celle-ci devra être participative et prévoir des temps d'échanges réguliers avec la FIACAT et le comité de pilotage.

Étapes envisagées :

Cette proposition est indicative, les grandes étapes ne sont pas hermétiques. Les consultants pourront proposer des ajustements ou alternatives, en les justifiant.

Étape 1 - cadrage de l'étude

Cette première étape est essentielle, elle sera composée de trois grands temps :

- une réunion de cadrage et co-construction de la méthode avec le comité de pilotage, puis la rédaction par l'équipe de consultance de la note de cadrage.
- quelques entretiens avec des membres et partenaires clés proposées par le Comité de pilotage
Revue de la littérature et de la documentation transmise.

Livrable :

- Note de cadrage comprenant :
 - une clarification des questions proposées par l'étude ;
 - une clarification des conclusions et recommandations attendues ;
 - la démarche pour la suite de l'étude.

Étape 2 - Évaluation du projet et de la stratégie d'intervention

La deuxième étape vise à évaluer l'atteinte des objectifs du projet ainsi que la méthode de travail de la FIACAT.

- Entretiens clé ou focus groups à préciser avec les acteurs du projet au siège de la FIACAT.

- Déplacements dans au moins deux pays d'intervention (à définir lors de la phase de cadrage). Entretiens avec la majorité des parties prenantes du projet (acteurs, partenaires, groupes cibles, bénéficiaires finaux) sous la forme de focus group et d'entretiens individuels.
- Réunion du comité de pilotage sur la base du rapport provisoire pour discuter des premières conclusions et recommandations.

Pour les restitutions et rapports attendus

Temps de restitution :

Il est prévu plusieurs temps de restitution auprès du réseau de la FIACAT et de ses partenaires institutionnels :

- Une restitution provisoire lors d'une réunion du comité de pilotage sur la base du rapport provisoire pour discuter des premières conclusions et recommandations de l'évaluation ;
- Une présentation publique à l'ensemble du réseau de la FIACAT et à ses partenaires de la société civile lors d'un « café ACAT » en visioconférence ;
- Une restitution dédiée à l'AFD et au ministère des affaires étrangères français qui sera ouverte aux agences nationales de l'AFD et aux ambassades de France dans les pays d'intervention.

Livrables finaux :

- Un rapport complet d'évaluation en français comprenant des conclusions, des recommandations et des annexes (déroulement de l'évaluation, liste des personnes rencontrées, documents consultés...).
- Une synthèse du rapport d'un maximum de 10 pages maquetée et illustrée par des schémas et graphiques pour une compréhension facile à des personnes extérieures au projet.
- Un power point de restitution du rapport.
- Une fiche synthétique valorisant les résultats de l'évaluation. Le modèle de fiche (2 pages) fourni par l'AFD qui se trouve en annexe de ces termes de référence pourra être adapté selon les besoins de l'évaluation.

Les livrables finaux sont attendus au plus tard en décembre 2026.

Rôle de la FIACAT et de ses partenaires

LA FIACAT mettra à disposition de la consultance l'ensemble de la bibliographique, les contacts des personnes clés impliquées dans la mise en œuvre du projet et auprès des instances internationales et régionales. Elle organisera les réunions du Comité de pilotage.

En tenant compte des éléments ci-dessus, il est demandé aux consultant-e-s d'inclure, dans leur offre de services, des propositions détaillées en ce qui concerne la méthodologie qu'ils se proposent de mettre en œuvre (étapes de l'évaluation, acteurs et actrices consulté-e-s, régions visitées, réunions et restitutions, méthodologie de collecte et d'analyse d'informations, documents produits). Les consultant-e-s proposeront également, dans leur offre de services, la répartition du nombre de jours de travail aux différentes phases de l'évaluation (et éventuellement entre chaque consultant si une équipe de consultants est proposée). Si une équipe de consultant-e-s est proposée, ils/elles indiqueront leurs expériences de collaboration préalables, comment les consultant-e-s se

coordonneront pour l'évaluation, et mettront en avant leur complémentarité au regard du travail demandé.

2.4. Moyens

Humains : expertise recherchée

La FIACAT recherche de préférence une équipe de consultants internationaux et éventuellement locaux, composée de 2 à 3 personnes réunissant ensemble :

- une expertise avérée dans la réalisation d'évaluations complexe, notamment liées à des stratégies d'accompagnement de dynamique de renforcement de capacités ;
- une connaissance des dynamiques de réseaux ;
- une bonne connaissance du secteur des droits humains ;
- une compréhension de la société civile africaine francophone et des enjeux et défis auxquelles elle est confrontée ;
- une capacité à conduire cette étude en français ;
- une expertise sur l'interdit de la torture serait un atout.

Une personne de l'équipe de consultance sera chef ou cheffe de mission ; les offres préciseront laquelle.

Budget

Le budget total de l'étude est fixé à **25 000 € toutes charges comprises (TTC)**. Ce dernier comprendra :

- les honoraires et *per diem* (pour les journées travaillées hors domicile) de l'équipe de consultance,
- les frais de déplacements et transports nationaux et internationaux,
- les éventuels frais administratifs (secrétariat, reprographie, communication, visas etc.).

Des déplacements dans au moins deux pays cibles du projet sont à prévoir (pays à définir). Le budget présenté devra comprendre les honoraires et *per diem*, frais de transports éventuels et la création des outils de communication le cas échéant.

Il est demandé aux consultant-e-s de faire dans leur offre une proposition budgétaire détaillée TTC en intégrant l'ensemble de ces coûts.

2.5. Calendrier de réalisation de l'évaluation

Date	Activité
Août 2026	Lancement de l'appel d'offres
17 août 2026	Réception des réponses à l'appel d'offres
Septembre 2026	Sélection de la consultance
Septembre 2026	Envoi des réponses aux consultances
Septembre 2026	Contractualisation
Fin septembre 2026	Cadrage de l'étude
Octobre 2026	Analyse des documents et entretiens clé
Octobre – novembre 2026	Missions de terrain

<i>Début décembre 2026</i>	Transmission d'un rapport provisoire
<i>Décembre 2026</i>	Réactions au rapport provisoire, échanges sur les conclusions et recommandations
<i>Fin décembre 2026</i>	Transmission du rapport final
<i>1^{er} semestre 2027</i>	Restitutions

Résumé d'évaluation

INITIATIVE OSC – type d'évaluation du projet nom court du projet

Préciser ci-dessus s'il s'agit d'une évaluation externe finale, d'une étude des effets/impacts, etc. (supprimer cette mention)

Pays : **indiquer le ou les pays de mise en oeuvre**

Secteur : **indiquer secteur principal**

Évaluateur : nom de évaluateur, société

Date de l'évaluation : mois année

Données clés de l'appui AFD

OSC: **nom de l'OSC**

Numéro de projet : **CXX XXXX XX X**

Montant : **montant global du projet en euros**

dont subvention AFD: **montant de la subvention**
(% cofinancement)

Début du projet: **xx/xx/xxxx**

Fin du projet: **xx/xx/xxxx**

Durée : **xx mois**

Contexte et enjeux

Ehenis dolo dolut volenecea eosam dist dolor am
eatque aut ut magnis earum erfersp ellisque te porum
ipsam ha-rione alitius aut laborit. Proin porttitor, orci
nec nonummy molestie, enim est eleifend mi, non
fermentum diam nisl sit amet erat. Duis semper. Duis
arcu massa, scelerisque vitae, consequat in, pretium
a, enim. Pellentesque congue. Ut in risus volutpat
libero pharetra tempor. Cras vestibulum bibendum
augue. Praesent egestas leo in pede. Praesent blandit
odio eu enim. Pellentesque sed dui ut augue blandit
sodales. Curae; Aliquam nibh. Mauris ac mauris sed
pede pellentesque fermentum. Maecenas adipiscing
ante non diam sodales hendrerit.

OSC et partenaires de mise en œuvre

Ehenis dolo dolut volenecea eosam dist dolor am
eatque aut ut magnis earum erfersp ellisque te porum
ipsam ha-rione alitius aut laborit. Proin porttitor, orci
nec nonummy molestie, enim est eleifend mi, non
fermentum diam nisl sit amet erat. Duis semper. Duis
arcu massa, scelerisque vitae, consequat in, pretium
a, enim. Pellentesque congue. Ut in risus volutpat
libero pharetra tempor. Cras vestibulum bibendum
augue. Praesent egestas leo in pede. Praesent blandit
odio eu enim. Pellentesque sed dui ut augue blandit
sodales. Curae; Aliquam nibh. Mauris ac mauris sed
pede pellentesque fermentum. Maecenas adipiscing
ante non diam sodales hendrerit.



Objectifs

Ehenis dolo dolut volenecea eosam dist dolor am
eatque aut ut magnis earum erfersp ellisque te porum
ipsam ha-rione alitius aut laborit. Proin porttitor, orci
nec nonummy molestie, enim est eleifend mi, non
fermentum diam nisl sit amet erat. Duis semper. Duis
arcu massa, scelerisque vitae, consequat in, pretium a,
enim. Pellentesque congue. Ut in risus volutpat libero
pharetra tempor. Cras vestibulum bibendum augue.
Praesent egestas leo in pede.

LES RÉALISATIONS DU PROJET

Indiquer ci-dessous quelques données chiffrées des réalisations du projet (3 à 7 max) ex. nombre d'élèves accompagnés, nombre de micro-projets mis en place, nombre d'enfants scolarisés (supprimer cette mention)

- **Indiquer chiffré clé**
- **Indiquer chiffré clé**
- **Indiquer chiffré clé**

Appréciation du projet

À noter: les catégories proposées ci-après peuvent être revues, complétées, sélectionnées au choix (supprimer cette mention)

Pertinence de la stratégie d'intervention du projet

Ehenis dolo dolut volenecea eosam dist dolor am eatque aut ut magnis earum erfersp ellisque te porum ipsam ha-rione alitius aut laborit. Proin porttitor, orci nec nonummy molestie, enim est eleifend mi, non fermentum diam nisl sit amet erat. Duis semper. Duis arcu massa, scelerisque vitae, consequat in, pretium a, enim. Pellentesque congue. Ut in risus volutpat libero pharetra tempor. Cras vestibulum bibendum augue. Praesent egestas leo in pede.

Appréciation de la stratégie partenariale du projet

Ehenis dolo dolut volenecea eosam dist dolor am eatque aut ut magnis earum erfersp ellisque te porum ipsam ha-rione alitius aut laborit. Proin porttitor, orci nec nonummy molestie, enim est eleifend mi, non fermentum diam nisl sit amet erat. Duis semper. Duis arcu massa, scelerisque vitae, consequat in, pretium a, enim. Pellentesque congue. Ut in risus volutpat libero pharetra tempor. Cras vestibulum bibendum augue. Praesent egestas leo in pede. Praesent blandit odio eu enim.

Efficacité, atteinte des objectifs / changements auxquels le projet a contribué

Ehenis dolo dolut volenecea eosam dist dolor am eatque aut ut magnis earum erfersp ellisque te porum ipsam ha-rione alitius aut laborit. Proin porttitor, orci nec nonummy molestie, enim est eleifend mi, non fermentum diam nisl sit amet erat. Duis semper. Duis arcu erat. Duis semper. Duis arcu massa, scelerisque vitae, consequat in, pretium a, enim. Pellentesque congue. Ut in risus volutpat libero pharetra massa, scelerisque vitae, consequat in, pretium a, enim. Pellentesque

Durabilité des dynamiques et des effets

Ehenis dolo dolut volenecea eosam dist dolor am eatque aut ut magnis earum erfersp ellisque te porum ipsam ha-rione alitius aut laborit. Proin porttitor, orci nec nonummy molestie, enim est eleifend mi, nonerat. Duis semper. Duis arcu massa, scelerisque vitae, consequat in, pretium a, enim. Pellentesque congue. Ut in risus volutpat libero pharetra fermentum diam nisl sit amet erat. Duis semper. Duis arcu massa, scelerisque vitae, consequat in, pretium a, enim. Pellentesque congue.

Potentiel passage à l'échelle / potentiel de répliquabilité

Ehenis dolo dolut volenecea eosam dist dolor am eatque aut ut magnis earum erfersp ellisque te porum ipsam ha-rione alitius aut laborit. Proin porttitor, orci nec nonummy molestie, enim est eleifend mi, non fermentum diam nisl sit amet erat. Duis semper. Duis arcu massa, scelerisque vitae, consequat in, pretium a, enim. Pellentesque congue. Ut in risus volutpat libero pharetra erat. Duis semper. Duis arcu massa, scelerisque vitae, consequat in, pretium a, enim. Pellentesque congue. Ut in risus volutpat libero pharetra

Points forts et spécificités du projet

Indiquer dans cet encart ce qui fait la spécificité du projet, ce qui le distingue, ex: son approche genre/jeunesse, son approche multi acteurs ou autre (supprimer cette mention)

a, enim. Pellentesque congue. Ut in risus volutpat libero pharetra tempor. Cras vestibulum bibendum augue. Praesent egestas leo in pede. Praesent blandit odio eu enim. Pellentesque sed dui ut augue blandit sodales. Curae; Aliquam nibh. Mauris ac mauris sed pede pellentesque fermentum. Maecenas adipiscing ante non diam sodales hendrerit.

Ehenis dolo dolut volenecea eosam dist dolor am eatque aut ut magnis earum erfersp ellisque te porum ipsam ha-rione alitius aut laborit. Proin porttitor, orci nec nonummy molestie, enim est eleifend mi, non fermentum diam nisl sit amet erat. Duis semper. Duis arcu massa, scelerisque vitae, consequat in, pretium a, enim. Pellentesque congue. Ut in risus volutpat libero pharetra tempor. Cras vestibulum bibendum augue. Praesent egestas leo in pede. Praesent blandit odio eu enim. Duis arcu massa, scelerisque vitae, consequat in, pretium a, enim. Pellentesque congue. Ut in risus volutpat libero pharetra tempor. Cras vestibulum bibendum augue. Praesent egestas leo in pede. Praesent blandit odio eu enim

Ehenis dolo dolut volenecea eosam dist dolor am eatque aut ut magnis earum erfersp ellisque te porum ipsam ha-rione alitius aut laborit. Proin porttitor, orci nec nonummy molestie, enim est eleifend mi, non fermentum diam nisl sit amet erat. Duis semper. Duis arcu massa, scelerisque vitae, consequat in, pretium a, enim. Pellentesque congue. Ut in risus volutpat libero pharetra tempor. Cras vestibulum bibendum augue. Praesent egestas leo in pede. Praesent blandit odio eu enim. Duis arcu massa, scelerisque vitae, consequat in, pretium a, enim.

Enseignements / Leçons apprises

Ehenis dolo dolut volenecea eosam dist dolor am eatque aut ut magnis earum erfersp ellisque te porum ipsam ha-rione alitius aut laborit. Proin porttitor, orci nec nonummy molestie, enim est eleifend mi, non fermentum diam nisl sit amet erat. Duis semper. Duis arcu massa, scelerisque vitae, consequat in, pretium a, enim. Pellentesque congue. Ut in risus volutpat libero pharetra tempor. Cras vestibulum bibendum augue. Praesent egestas leo in pede. Praesent blandit odio eu enim. Pellentesque sed dui ut augue blandit sodales.